

# "La prison en Suisse" : entre carte postale et réalité

Autor(en): **Hübner, Florian**

Objektyp: **BookReview**

Zeitschrift: **Schweizerische Zeitschrift für Kriminologie = Revue suisse de criminologie = Rivista svizzera di criminologia = Swiss Journal of Criminology**

Band (Jahr): **16 (2017)**

Heft 2

PDF erstellt am: **22.07.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Florian Hübner

## «La prison en Suisse»: entre carte postale et réalité

La lecture de l'ouvrage de Daniel Fink est intéressante, même pour un ancien directeur d'établissement pénitentiaire! Elle devrait d'ailleurs être recommandée à tout acteur du système pénitentiaire suisse, afin de l'aider à mieux le comprendre et surtout à l'appréhender dans son ensemble. La présentation est relativement exhaustive, avec une perspective assumée de criminologue, illustrée de nombreux exemples tirés de la pratique, ce qui rend la lecture agréable.

Quelques petites coquilles linguistiques mineures ici ou là (le terme de «Romandie» qui n'est pas utilisé ... en Suisse romande, pas plus que «l'externat de travail» qui est en réalité le travail externe), des infrastructures qui ont changé d'affectation dans l'intervalle (par exemple la section mesures de l'établissement bernois de Thorberg qui n'existe plus sous cette forme), ce qui dénote plutôt d'une évolution dynamique d'un milieu perçu comme statique.

Parmi les manques – en tout cas pour un ancien directeur d'établissement accueillant des femmes privées de leur liberté – la thématique des femmes en détention, qui mériterait ad minima une présence au moins équivalente à leur signification statistique en Suisse (certes moins de 10%). Derrière ce pourcentage se cache surtout l'incapacité du système à gérer des situations qui sortent de l'ordinaire, ce que tout système carcéral peine à faire, entraîné par le mainstream quotidien: femmes, personnes âgées, minorités sexuelles, personnes souffrant d'un handicap, etc. L'individualisation de la privation de liberté encouragée par le code pénal depuis 2007 est encore un vœu pieu.

Le rôle respectif et les interactions entre la Confédération, les concordats et les cantons auraient également gagné à être mieux explicités car incontournables pour la bonne compréhension de la réalité des prisons suisses même si l'auteur souligne à juste titre l'impact du fédéralisme (établissements parfois trop petits

pour remplir efficacement leurs rôles, ou alors avec des régimes de détention pas nécessairement compatibles dans les mêmes murs). De même pour la place du personnel, respectivement des personnels, qui jouent un rôle critique dans la gestion des prisons suisses. Ici aussi, même s'il existe pour les agents de détention une formation en cours d'emploi commune dans toute la Suisse, les autres fonctions – dont celle de directeur – sont frappées par l'hétérogénéité fédéraliste.

En tant que premier directeur de Curabilis, difficile de ne pas faire un commentaire sur le chapitre qui lui est partiellement consacré (chapitre 2) comme illustration d'un établissement pour mesures. La description est factuelle, mais illustre la difficulté dans le monde pénitentiaire à décrire la réalité *vraie*. La gestion d'une prison pose des questions génériques sur l'allocation des ressources, mais cela reste insuffisant pour comprendre la mécanique propre à l'établissement, souvent complexe, et malheureusement rendue parfois plus compliquée que nécessaire par les injonctions contradictoires reçues par le système politique qui l'entoure. La genèse, l'architecture, les «pères fondateurs», l'évolution du contexte, le momentum de la mise en place sont autant d'aspects qui vont marquer – et parfois durablement – une prison qui ouvre et dont on parle peu. Pour Curabilis, c'est un peu l'histoire d'un enfant dont la gestation a été tellement longue (40 ans) qu'à la fin les parents nourriciers ne sont plus ceux qui l'avaient désiré... Et sa vraie histoire reste à écrire, loin des comptes-rendus officiels!

Mais l'essentiel est ailleurs. Tout en subtilité, Daniel Fink interroge les pratiques actuelles, et le rôle dévolu à la privation de liberté en Suisse – outil de politique migratoire par exemple. Il interroge les disparités cantonales – pourquoi une détention provisoire si élevée dans le canton de Genève ou pourquoi autant de peines privatives de liberté dans le canton de Vaud qu'aucun élément objectif ne semble

pouvoir expliquer? Il questionne en filigrane la place – ou plutôt son absence – laissée à l'autonomie de la personne privée de sa liberté, pourtant sensée être au centre du dispositif.

Il pose en particulier une question cruciale sur l'efficacité de cette politique publique régionale, dont la réponse est actuellement inaudible dans le brouhaha sécuritaire: la privation de liberté est-elle *vraiment* l'outil le plus efficace? A ce titre l'ouvrage est précieux, et on

peut regretter que Daniel Fink se retrouve si seul dans la littérature scientifique abordant les différentes facettes de la privation de liberté.

**Florian Hübner**

*Ancien responsable d'établissements pénitentiaires du Canton de Vaud et de Genève  
ancien formateur au CSFPP*